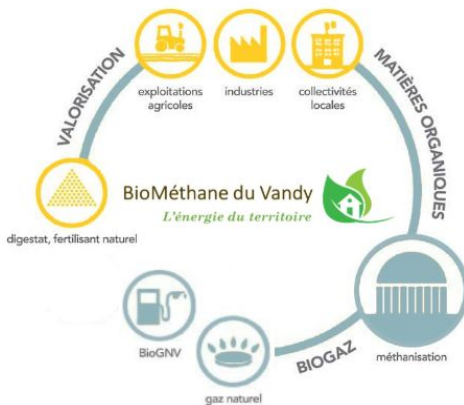


Lettre d'information Biométhane du Vandy #1

Introduction :

La SAS Biométhane du Vandy a été créée par **4 associés (Eric BEGUIN, Fabrice CARBONNAUX, Maxime BEGUIN et Stanislas BEGUIN)**, agriculteurs sur **4 fermes familiales locales présentes depuis plusieurs générations**. La société a pour objectif d'implanter une unité de méthanisation enregistrée comme une **Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** sur la commune de Saint Etienne Roilaye, installation conforme au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) développé par l'Etat et auquel adhère notre Communauté de Communes.

Qu'est ce que la méthanisation :



La méthanisation est un processus biologique et naturel de dégradation dans un milieu hermétique et sans oxygène (en anaérobie) de la matière organique.

La méthanisation produit :

- d'une part du biogaz, constitué principalement de méthane et de dioxyde de carbone. Ce biogaz est ensuite épuré pour être injecté dans les réseaux de consommation ;
- et d'autre part du **digestat, engrais naturel aux caractéristiques agronomiques remarquables** se substituant aux engrais chimiques.

La méthanisation est un phénomène naturel que l'on retrouve dans les marais et systèmes digestifs des animaux.

Présentation du projet :

Biométhane du Vandy valorisera des **matières végétales provenant des exploitations** (pas de déchets et pas de matières animales) pour produire **une énergie verte, neutre en carbone et non délocalisable**. C'est l'équivalent de la consommation de **3 000 foyers**.

Le digestat naturel et non odorant, produit à l'issue du processus permettra de **se substituer aux intrants chimiques** aujourd'hui épandus sur nos exploitations.

L'entreprise permettra de **créer des emplois** non délocalisables directs et indirects. **Elle contribuera ainsi au dynamisme économique local**.

Le choix du site d'implantation a été fait après études avec des experts **afin d'éviter toutes nuisances pour les riverains**. **Aucune habitation n'a vue sur le site**, des barrières visuelles naturelles sont présentes (dénivelé + forêt entourant le site). De plus, **un aménagement paysagé est prévu** sur tout le pourtour pour que l'unité s'intègre naturellement dans le paysage.

Le site a aussi été étudié avec ces experts pour **optimiser la logistique et limiter la traversée des bourgs**.

Suite et contact :

Durant l'Automne, **nous proposerons aux personnes qui le souhaitent, de venir nous rencontrer pour dialoguer sur les optimisations possibles du site**. Si vous souhaitez venir nous voir directement, vous le pouvez évidemment.

La lettre d'information paraîtra régulièrement pour vous partager les évolutions du projet. Pour la recevoir au format numérique, vous pouvez nous envoyer vos coordonnées et/ou poser vos questions à l'adresse suivante : bioduvandy@gmail.com

L'équipe Biométhane du Vandy